



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 65431

Texte de la question

M. François Goulard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les difficultés des anciens volontaires pour la solidarité internationale à faire valoir leurs droits à la retraite. Il semblerait que les caisses régionales d'assurance vieillesse leur refusent la validation des trimestres passés à l'étranger - principalement en Afrique francophone - au motif que ces expatriés se sont volontairement exclus, à un moment donné, du régime général applicable en France. Il lui demande si des mesures devant permettre la régularisation de ces situations sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65431

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4976